

FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

En conformité avec la norme NF EN 15804+A2

Et son complément national NF EN 15804+A2/CN



Receveur de douche Akron 180x90 cm ***Acquabella***

(Individuelle de gamme, Sans éléments d'installation)

Numéro d'enregistrement	20251147325
Version	1.0
Date de debut de validité	06/11/2025
Date de fin de validité	31/12/2030

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Construplas S.L.U. (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE : La traduction littérale en français de « EPD (Environmental Product Déclaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires

GUIDE DE LECTURE ET LEXIQUE

Exemple de lecture : $-9,0 \text{ E } -03 = -9,0 \times 10^{-3}$

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Abréviation utilisée :
 - N/A : Non Applicable
 - UF : Unité Fonctionnelle
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le kilogramme « kg », le gramme « g », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le mètre carré « m² », le kelvin « K », le watt « W », le kilomètre « km », le millimètre « mm ».

PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

NOTE 1 En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de

Comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2 Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des

Impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Nom et adresse du déclarant

Construplas S.L.U

Polígono Belcaire Calle C 1201, 12600, la Vall d'Uixò (Castellón) Espagne

l.pulg@construplas.com

1.2. Le site, le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative

Polígono Belcaire Calle C 1201, 12600, la Vall d'Uixò (Castellón) Espagne

Lieux de production : Espagne

1.3. Réalisateur de la FDES

SGS Tecnos S.S.

Ronda Narciso Monturiol, 17-A, Rez-de-chaussée 1, 46010 Paterna (Valence)

Laura Samacá Sanabria

Contact : laura.samacasananabria@sgs.com

1.4. Type de FDES (étapes du cycle de vie)

FDES « du berceau à la tombe » et module D

1.5. Type de FDES (déclaration)

FDES individuelle de gamme

1.6. Identification du produit par son nom ou par une désignation explicite ou par la/les références commerciales

RÉFÉRENCE RECEVEURS DE DOUCHE AKRON
Alma slate
Areia slate Evo
Arq zero
Base béton
Base nude
Base zero
Flow zero
Focus Béton
Halo slate
Halo zero
Kos slate
Natur wave
Smart Quiz
Tempo Arabba
Unic slate
Base slate
Livo
Acqua
Daily´O ardoise
Daily´O béton
Daily´C2 ardoise
Daily´L
Compact
Origin
Next
Domao 200
Neo
Line
Regate
Gravity
City
EOS

1.7. Cadre de validité

Cette FDES est valable pour les produits énumérés au paragraphe §1.5.
Les impacts déclarés sont ceux du produit le plus impactant.

1.8. Vérification externe indépendante effectuée selon le programme de déclaration environnementale conforme ISO 14025 (version 2010) par :

La norme EN 15804 du CEN sert de RCPa).
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025 :2010
☐ Interne ☒ Externe
(Selon le casb)) Vérification par tierce partie : Marcel Gómez Ferrer (info@marcelgomez.com) Programme de vérification : FDES-INIES (décembre 2023) http://www.inies.fr/ Association HQE 4, avenue du Recteur
Numéro d'enregistrement au programme conforme ISO 14025 : 20251147325
Date de 1ère publication : 06/11/2025
Date de mise à jour (préciser si mise à jour mineure ou majeure) : N/A
Date de vérification : 31/10/2025
Période de validité : 31/12/2030
a. Règles de définition des catégories de produits Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025 :2010, 9.4)



2. DESCRIPTION DE L'UNITE DECLAREE ET DU PRODUIT

2.1. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée)

Compte tenu des fonctions de ce produit, l'unité fonctionnelle peut être décrite comme suit :

Assurer la fonction de receveur de douche conforme à la norme NF EN 14527 pendant une durée de vie de 20 ans, avec un poids de 66,00 kg et des dimensions de 180 x 90 cm, sans éléments d'installation.

2.2. Performance principale de l'unité fonctionnelle

La fonction principale des produits couverts est de servir de bacs à douche, d'assurer l'étanchéité et de faciliter l'écoulement de l'eau.

2.3. Description du produit et de l'emballage

Les receveurs de douche Akron sont des produits fabriqués avec Akron, un composé de polyuréthane et de charges minérales de différentes granulométries, compacté en masse pour obtenir une finition solide et renforcée.

La surface est traitée avec un revêtement acrylique polyuréthane qui garantit une intégration totale avec le support.

Les produits sont emballés dans une boîte en carton, placée sur une palette.

2.4. Description de l'usage du produit (domaines d'application)

Les produits sont destinés à être installés dans le bâtiment. Ils peuvent être utilisés dans des bâtiments neufs ou en rénovation.

2.5. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Les produits sont conformes à la norme NF EN 14527 Receveurs de douche à usage domestique.

2.6. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

Les plaques Akron sont principalement composées de charges et de polyuréthanes

Les matériaux d'emballage sont des tiroirs en bois de différentes tailles et des protections en carton. La quantité de matériaux d'emballage varie en fonction du format à emballer.

Le contenu en poids du produit inclus dans le FDES est indiqué dans les tableaux suivants.

La composition du produit est détaillée dans le tableau suivant, correspondant aux composants des plateaux Akron.

PARAMETRE	VALEUR (PAR UNITE FONCTIONNELLE)
Poids	Charges 70 – 80 %
	Polymère 10 – 20 %
	Autre 0 – 1 %
	Total : 66,00 kg
Emballage pour le transport et la distribution	Carton 1,16 kg
	Palette Bois 18,59 kg
	Polypropylène 0,007 kg
	Polystyrène 0,002 kg
	PEBD 0,006 kg
	Total : 19,77 kg

2.7. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1 % en masse)

Au cours du cycle de vie du produit, aucune substance dangereuse figurant sur la « Liste des candidats à l'autorisation (SVHC) » n'a été utilisée à un taux supérieur à 0,1 % du poids du produit. Aucune substance CMR de catégorie 1A ou 1B ne figurant pas sur la liste des substances candidates n'a été utilisée, au-dessus de 0,1 % dans, mais dans au moins un sous-produit

2.8. Preuves d'aptitude à l'usage

Les produits sont conformes à la norme NF EN 14527 Receveurs de douche à usage domestique.

2.9. Circuit de distribution (BtoB ou BtoC)

BtoB

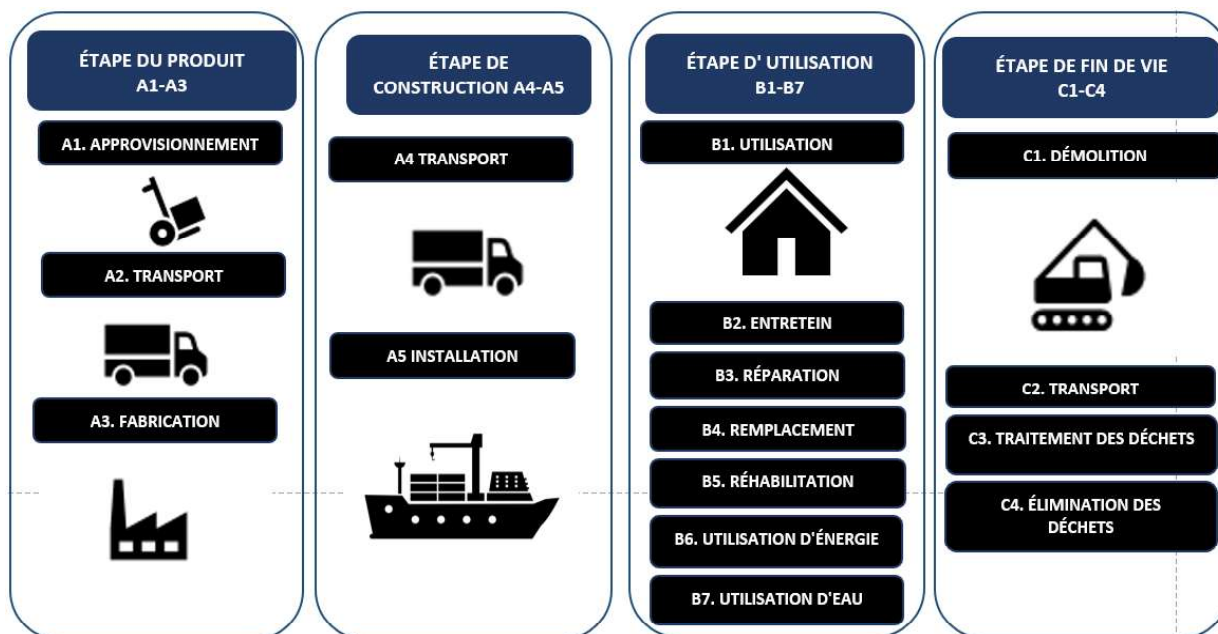
2.10. Description de la durée de vie de référence.

Durée de vie de référence (DVR)	20 ans La DVR choisie pour ce type de produit correspond aux exigences de la norme NF EN 15804+A2/CN (2022) - Annexe H dans les conditions d'utilisation de référence. Le produit conserve ses performances techniques durant la durée totale de son cycle de vie.
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine)	Les produits sont conformes à la norme NF EN 14527 Receveurs de douche à usage domestique. Les produits qui possèdent le marquage NF sont conformes à la NF-017 – Appareils sanitaires.
Paramètres théoriques d'application	Se référer à la fiche technique du produit
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Non concerné
Environnement intérieur (pour les applications intérieures)	Se référer à la fiche technique du produit
Environnement extérieur (pour les applications extérieures)	Non recommandé pour une utilisation en extérieur
Conditions d'utilisation	Se référer à la fiche technique du produit
Scénario d'entretien pour la maintenance	Le produit est nettoyé toutes les semaines.

Information sur la teneur en carbone biogénique

Résultats par unité fonctionnelle	Unité (exprimée par unité fonctionnelle)
Teneur en carbone biogénique du produit	0,00 Kg C
Teneur en carbone biogénique dans les emballages	9,876 Kg C

3. ETAPES DU CYCLE DE VIE



	Etape de production			Etape du processus de construction		Étape d'utilisation						Etape de fin de vie				Bénéfices et charges Au-delà des frontières du système	
	Approvisionnement en matières premières	Transport	Fabrication	Transport	Installation de construction	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l' Énergie durant l' étape d' utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	De-construction démolition	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Réutilisation-Récupération-Recyclage- potentiel
Module	A1 - A3			A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
Modules déclarés	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

3.1. Etape de production, A1-A3

L'étape du produit des receveurs de douche Akron est subdivisée en modules A1 : approvisionnement en matières premières, A2 : transport vers le fabricant et A3 : fabrication. Le regroupement de ces trois modules est une possibilité couverte par la norme UNE-EN 15804 :2012+A2 :2019/AC :2021 , qui est appliquée dans cette ACV. Le modèle de production d'électricité considéré est le mix spécifique du fournisseur, basé sur le solaire photovoltaïque (certifiées par des garanties d'origine) avec 0,0382 kg CO₂eq./kWh

A1 Approvisionnement en matières premières

Ce module fait référence à l'extraction et au prétraitement des matières premières et des sources d'énergie utilisées dans la fabrication des produits qui composent le système.

A2 Transport

Ce module comprend le transport des matières premières vers l'usine de fabrication. Un camion Euro VI est utilisé comme moyen de transport pour ce module. En tenant compte des distances spécifiques par rapport au fournisseur.

A3 Fabrication

Ce module envisage principalement la consommation d'énergie lors de la fabrication du produit, ainsi que la fabrication du produit, à ce stade, les pertes produites pendant le processus de production sont prises en compte. L'étape A3, correspondant à la fabrication de receveurs de douche, dans lesquels aucune eau n'est impliquée à aucun stade, prend en compte la minimisation des aspects environnementaux suivants : pollution des sols, pollution de l'air, consommation de ressources naturelles et nuisances pour l'environnement et comprend les étapes suivantes :

➤ PEINT

Le moule est recouvert d'une couche de laque à base de polyuréthane.

➤ MÉLANGE DES MATIÈRES PREMIÈRES

La formule est programmée dans la machine de dosage et de mélange.

➤ LAVAGE

La coulée est immédiatement incorporée dans le moule déjà peint et séché.

➤ GUÉRI

Les moules chargés de la coulée sont placés dans des presses chauffées à l'eau chaude.

➤ PONÇAGE ET PEINTURE

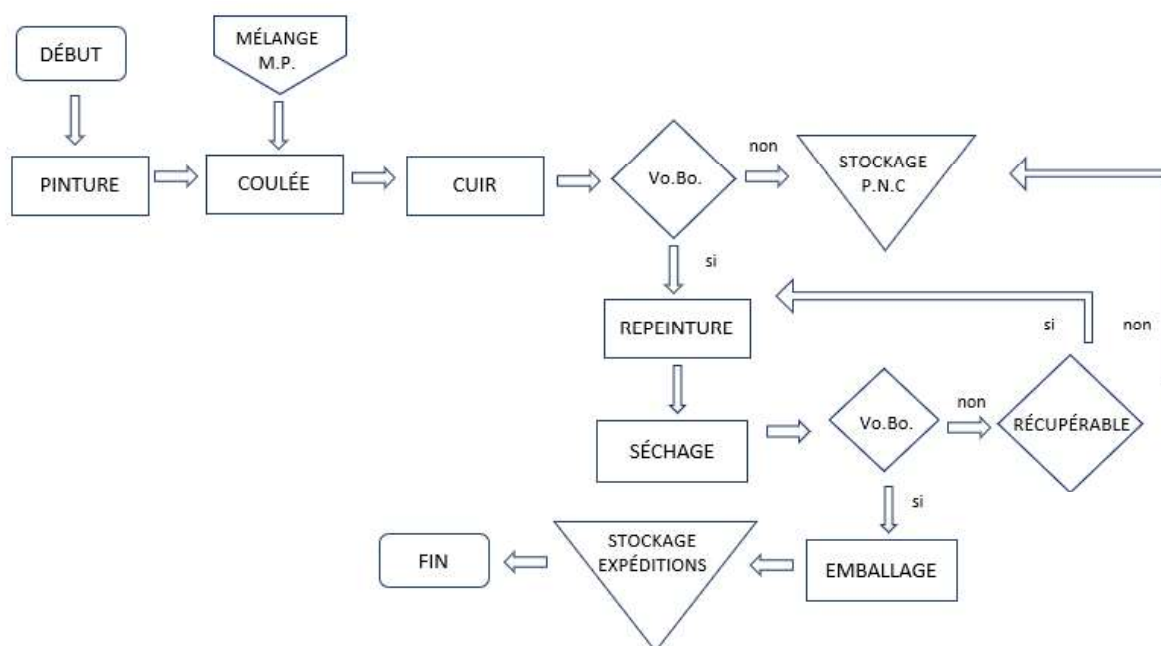
Une fois la plaque démoulée, elle est poncée et préparée dans une cabine pour améliorer sa finition. Le premier contrôle de qualité du produit est effectué. Tout produit non conforme est rejeté.

Le receveur de douche passe ensuite dans la deuxième cabine de PEINTURE (repeinture) où tous les défauts réparés sont corrigés et la finition finale souhaitée est obtenue.

➤ SÉCHAGE

Les plats sont soumis à un processus de séchage, dans des fours préparés pour conditionner le produit après peinture et le préparer pour l'emballage.

Un second contrôle qualité est effectué sur le produit. Tout produit non conforme est rejeté.



Les déchets et les pertes générés dans le processus de production ont été pris en compte. De plus, le mix électrique utilisé pour l'étape de production a été le mix électrique spécifique (certifiées par des garanties d'origine.) dont l'impact GWP pour 1kWh du mix électrique énergétique utilisé est de 0,0382 kg CO₂eq.

3.2. Étape du processus de construction A4-A5

Description de l'étape :

L'étape du processus de construction du receveur de douche Akron est subdivisée en modules A4 : le transport vers le site et l'installation A5.

A4 Transport jusqu'au site de construction

Ce module prévoit le transport des composants du système du site de production au site d'installation. Les distances moyennes pondérées selon les ventes et la destination finale du produit ont été prises en compte. Le transport est calculé sur la base d'un scénario moyen dont les paramètres caractéristiques sont décrits dans le tableau suivant.

INFORMATION DU SCENARIO	VALEUR (PAR UNITE FONCTIONNELLE)
Type de combustible et consommation du véhicule ou type utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Camion EURO6 avec une charge utile de 16-32t Bateau de porte-conteneurs 26L/100km
Distance moyenne jusqu'au chantier	1258 km par voie terrestre 30 milles marins maritimes
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	Camion : 0,61 (100 % de la capacité en volume, 30 % de retours à vide) Bateau de conteneur : 0,7 Ecoinvent
Masse volumique en vrac des produits transportés	1456 kg/m ³
Coefficient d' utilisation de la capacité volumique	Coefficient ≤ 1

A5 Installation dans le bâtiment

Ce module couvre l'application du produit sur site, et comprend :

- Il n'y a pas de déchets dérivés de l'application du produit, les déchets produits correspondent à l'emballage du produit.
- Le scénario d'application le plus représentatif associé au receveur de douche Akron ne nécessite pas l'utilisation d'eau ou d'énergie car il s'agit d'une installation manuelle.

INFORMATION DU SCENARIO	VALEUR (PAR UNITE FONCTIONNELLE)
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	Non concerné
Utilisation de l'eau	Non concerné
Utilisation d'autres ressources	Non concerné
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Il est considéré comme méprisable.
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	Emballages : 19,77 kg
Matières sortantes (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Les palettes sont recyclées hauteur de 67 %, le PEBD et le PP à hauteur de 26 % et le carton à hauteur de 88 %. Les 22 % d'emballages restants sont mis en décharge.
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Non concerné

La déclaration ne tient pas compte de l'impact lié à l'utilisation facultative de produits ou d'accessoires non exprimés dans la fiche technique du système utilisé.

3.3. Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7

Description de l'étape :

Cette étape concerne le fonctionnement du produit, y compris les émissions dans l'environnement résultant de l'utilisation du produit (module B1) ou d'opérations techniques ultérieures telles que l'entretien (B2), la réparation (B3), le remplacement (B4) ou la remise à neuf (B5).

- B1 : Utilisation ou application du produit installé

Non concerné.

- B2 : Maintenance

INFORMATION DU SCENARIO	VALEUR (PAR UNITE FONCTIONNELLE)
Processus de maintenance	Le produit est nettoyé avec du détergent chaque semaine.
Cycle de maintenance	Toutes les semaines pour le nettoyage
Intrants auxiliaires pour la maintenance (exemple : produits de nettoyages à spécifier etc.)	Détergent plus eau : 5,2 kg
Déchets de produits provenant de la maintenance (spécifier les matériaux)	Non concerné
Consommation nette d' eau douce pendant la maintenance	Non concerné
Intrants énergétiques pendant la Maintenance (exemple : nettoyage par aspiration, type de vecteur énergétique par exemple électricité et quantité, si applicable et pertinent)	Non concerné

- B3 : Réparation

Non concerné.

- B4 : Remplacement

Non concerné

- B5 : Réhabilitation

Non concerné

-B6-B7 : Besoins en énergie et en eau durant la phase d'exploitation

Non concerné

3.4. Etape de fin de vie C1-C4

Cette étape inclut les différents modules de fin de vie suivants : C1, déconstruction, démolition ; C2, transport jusqu'au traitement des déchets ; C3, traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage ; C4, élimination.

INFORMATION DU SCENARIO	VALEUR (PAR UNITE FONCTIONNELLE)
Processus de collecte spécifié par type	66,00 Kg collecté individuellement
	0 Kg collecté avec des déchets de construction mélangés
Système de récupérations spécifiées par type	0 Kg destiné à la réutilisation
	0,0 Kg destiné au recyclage
	0 Kg destiné à la récupération d' énergie
Elimination spécifiée par type	66,00 Kg de produit ou matériau destiné à l' élimination finale
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Camion EURO6 avec une charge utile de 16-32t

Cette phase comprend les modules relatifs à la fin de vie, C1 à C4, détaillés ci-dessous :

C1 : Déconstruction, démolition

Le receveur de douche est démonté manuellement.

C2 : Transport jusqu'au traitement déchets

Les déchets sont ensuite acheminés en camion vers leur centre de tri en cas de recyclage, et leur site de traitement en cas d'élimination. Une distance de 50 km a été définie comme référence pour l'analyse.

C3 : Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage

Non concerné

C4 : Elimination

Le receveur de douche est mise en décharge.

3.5. Bénéfices et charges au-delà des frontières du système, D

Le module D n'est pas pris en compte, car l'ensemble du produit est destiné à la mise en décharge. En appliquant le scénario défavorable, le bénéfice lié à la récupération des matériaux d'emballage n'est pas comptabilisé.

4. INFORMATIONS POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

RCP utilisé	La norme NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804/CN.
Frontières du système et règles de coupe	Du berceau à la tombe et module D Les règles de coupe établies dans ce projet sont celles recommandées dans la norme UNE-EN 15804 :2012+A2 :2019/AC :2021. Au moins 99 % de l'énergie et des matières premières utilisées pendant le cycle de vie du produit ont été incluses, respectant ainsi les critères de la norme UNE-EN 15804 :2012+A2 :2019/AC :2021 (inclusion de 99 % de l'inventaire au niveau du processus et de 95 % au niveau du module) et les principes du « pollueur-payeur » et de la « modularité » ont été respectés
Allocations	Les approches d'allocation de contenu recyclé (attribution) et/ou de BMB (biomasse balance) telles que la « méthode « mass balance crédits » et/ou la méthode « Book and Claim » conformément à la norme ISO 22095 n'ont pas été utilisées dans le cadre de cette FDES. Une allocation massique a été effectuée pour la consommation totale d'énergie et les déchets végétaux. Aucune allocation n'a été appliquée aux coproduits.
Représentativité géographique Et Représentativité Temporelle	Pays de production : Espagne Année des données de production : 2023 Méthode de calcul utilisée : EF 3.1 Base de données secondaire : Ecoinvent 3.10 (allocation, Cut-off par classification) avec la base de données Simapro 10.2.0.2 utilisée pour les calculs LCA. Qualité des données spécifiques : - Géographique : 80% des données avec une notation moyenne - Technique : 80% des données avec une notation bonne - Temporaire : 100% des données avec une notation moyenne très bonne

5. RESULTATS DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

- En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.
- MND : Module Non Déclaré
- Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple). Application de l'Annexe I de la NF EN15804/CN.

Classification ILCD	Indicateur	Exonération de responsabilité
Type 1 de l'ILCD	Potentiel de réchauffement global (PRG)	Aucune
	Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP)	Aucune
	Incidence potentielle de maladies dues aux émissions de particules fines	Aucune
Type 2 de l'ILCD	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (AP)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final eaux douces (EP-eaux douces)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final marine (EP-marine)	Aucune
	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (EP-terrestre)	Aucune
	Potentiel de formation d'ozone troposphérique (POCP)	Aucune

	Efficacité potentielle de l'exposition humaine à l'isotope U235 (PIR)	1
Type 3 de l'ILCD	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques non fossiles (ADP-minéraux + métaux)	2
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques fossiles (ADP-fossile)	2
	Potentiel de privation en eau (des utilisateurs), consommation d'eau pondérée en fonction de la privation (WDP)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les écosystèmes (ETP-fw)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-c)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-nc)	2
	Indice potentiel de qualité des sols (SQP)	2

Exonération de responsabilité 1 : Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.

Exonération de responsabilité 2 : Les résultats de cet indicateur d'impact environnemental doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à cet indicateur est limitée.

Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Changement climatique - total <i>kg CO₂equiv/UF</i>	1,90E+01	1,64E+01	3,64E+01	0,00E+00	2,52E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,27E-01	0,00E+00	1,04E+00	0,00E+00
Changement climatique – combustibles fossiles <i>kg CO₂equiv/UF</i>	5,52E+01	1,64E+01	2,27E-01	0,00E+00	2,34E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,27E-01	0,00E+00	1,04E+00	0,00E+00
Changement climatique - biogénique <i>kg CO₂equiv/UF</i>	-3,62E+01	0,00E+00	3,62E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO₂equiv/UF</i>	4,20E-02	5,44E-03	8,26E-05	0,00E+00	1,80E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,08E-04	0,00E+00	4,21E-04	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d’ozone <i>kg de CFC 11 equiv /UF</i>	1,16E-06	3,26E-07	4,87E-09	0,00E+00	1,75E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,62E-08	0,00E+00	1,13E-07	0,00E+00
Acidification <i>mole de H+ equiv / UF</i>	2,65E-01	3,47E-02	6,70E-04	0,00E+00	5,74E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,25E-08	0,00E+00	2,44E-08	0,00E+00
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv / UF</i>	5,10E-03	1,11E-03	1,60E-05	0,00E+00	1,60E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,31E-03	0,00E+00	4,23E-03	0,00E+00
Eutrophisation aquatique marine <i>kg de N equiv / UF</i>	4,57E-02	8,34E-03	2,00E-04	0,00E+00	8,22E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,25E-05	0,00E+00	7,68E-05	0,00E+00
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv / UF</i>	4,88E-01	9,00E-02	2,17E-03	0,00E+00	4,88E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,14E-04	0,00E+00	1,43E-03	0,00E+00
Formation d’ozone photochimique <i>kg de NMCOV equiv/UF</i>	2,03E-01	5,71E-02	1,07E-03	0,00E+00	3,40E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,39E-03	0,00E+00	1,56E-02	0,00E+00



INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE															
Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF</i>	1,40E-04	5,33E-05	6,73E-07	0,00E+00	1,03E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,17E-03	0,00E+00	6,53E-03	0,00E+00
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF</i>	1,09E+03	2,30E+02	3,61E+00	0,00E+00	2,69E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,04E-06	0,00E+00	2,69E-06	0,00E+00
Besoin en eau <i>m3 de privation equiv dans le monde / UF</i>	1,13E+01	9,56E-01	5,31E-02	0,00E+00	3,80E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,82E+00	0,00E+00	1,89E+01	0,00E+00



INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS															
Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UF</i>	2,58E-06	1,21E-06	2,02E-08	0,00E+00	1,75E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,62E-08	0,00E+00	1,13E-07	0,00E+00
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UF</i>	1,18E+01	2,99E-01	4,04E-03	0,00E+00	1,54E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,14E-02	0,00E+00	1,79E-02	0,00E+00
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UF</i>	3,35E+02	5,03E+01	6,65E-01	0,00E+00	2,02E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,93E+00	0,00E+00	2,85E+00	0,00E+00
Toxicité humaine, effets cancérigènes <i>CTUh / UF</i>	1,81E-07	1,16E-07	1,51E-09	0,00E+00	1,31E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,45E-09	0,00E+00	6,31E-09	0,00E+00
Toxicité humaine, effets non cancérigènes <i>CTUh / UF</i>	2,41E-07	1,45E-07	1,82E-09	0,00E+00	2,72E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,54E-09	0,00E+00	7,27E-09	0,00E+00
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF</i>	2,98E+03	1,39E+02	3,49E+00	0,00E+00	3,76E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,33E+00	0,00E+00	2,52E+01	0,00E+00



UTILISATION DES RESSOURCES															
Utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	5,57E+02	3,95E+00	5,43E-02	0,00E+00	1,32E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,51E-01	0,00E+00	2,45E-01	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	9,35E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	5,67E+02	3,95E+00	5,43E-02	0,00E+00	1,32E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,51E-01	0,00E+00	2,45E-01	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	9,43E+02	2,00E+01	2,92E-01	0,00E+00	1,41E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,65E-01	0,00E+00	1,42E+00	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	5,34E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00



UTILISATION DES RESSOURCES															
Utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	9,44E+02	2,00E+01	2,92E-01	0,00E+00	1,41E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,65E-01	0,00E+00	1,42E+00	0,00E+00
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	8,24E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce - m³/UF	3,07E-01	3,19E-02	1,37E-03	0,00E+00	7,22E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,22E-03	0,00E+00	1,18E-02	0,00E+00



CATEGORIE DE DECHETS														
Catégorie de déchets	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UF ou UD</i>	1,91E-03	1,55E-03	2,39E-05	0,00E+00	5,55E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,94E-05	0,00E+00	1,23E-04
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UF ou UD</i>	9,61E+00	1,11E+01	6,41E+00	0,00E+00	1,59E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,26E-01	0,00E+00	6,64E+01
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UF ou UD</i>	3,23E-04	7,42E-05	1,00E-06	0,00E+00	3,89E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,84E-06	0,00E+00	4,42E-06

FLUX SORTANTS														
Flux sortants	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination
Composants destiné à la réutilisation - <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage - <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	1,35E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Electrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Indicateurs d'impacts environnementaux de référence						
Changement climatique - total <i>kg CO2 equiv/UF</i>	1,90E+01	5,28E+01	2,52E+00	1,67E+00	7,60E+01	0,00E+00
Changement climatique – combustibles fossiles <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	5,52E+01	1,66E+01	2,34E+00	1,67E+00	7,58E+01	0,00E+00
Changement climatique - biogénique <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	-3,62E+01	3,62E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	4,20E-02	5,52E-03	1,80E-01	6,29E-04	2,28E-01	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg CFC 11 equiv/UF ou UD</i>	1,16E-06	3,31E-07	1,75E-07	1,59E-07	1,83E-06	0,00E+00
Acidification <i>Mole de H+ equiv/UF ou UD</i>	2,65E-01	3,54E-02	5,74E-08	3,69E-08	3,00E-01	0,00E+00
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv/UF ou UD</i>	5,10E-03	1,12E-03	1,60E-02	5,54E-03	2,78E-02	0,00E+00
Eutrophisation aquatique <i>kg de N equiv/UF ou UD</i>	4,57E-02	8,54E-03	8,22E-04	1,19E-04	5,52E-02	0,00E+00
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv/UF ou UD</i>	4,88E-01	9,22E-02	4,88E-03	1,74E-03	5,86E-01	0,00E+00
Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMVOC equiv / UF ou UD</i>	2,03E-01	5,82E-02	3,40E-02	1,89E-02	3,14E-01	0,00E+00

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) <i>kg Sb equiv/UF ou UD</i>	1,40E-04	5,39E-05	1,03E-02	8,70E-03	1,91E-02	0,00E+00
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) <i>MJ/UF ou UD</i>	1,09E+03	2,34E+02	2,69E-05	4,73E-06	1,32E+03	0,00E+00
Besoin en eau <i>m³ de privation equiv dans le monde /UF ou UD</i>	1,13E+01	1,01E+00	3,80E+01	2,78E+01	7,81E+01	0,00E+00
Indicateurs d'impacts environnementaux additionnels						
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UF ou UD</i>	2,58E-06	1,23E-06	1,75E-07	1,59E-07	4,14E-06	0,00E+00
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UF ou UD</i>	1,18E+01	3,03E-01	1,54E-01	2,93E-02	1,23E+01	0,00E+00
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UF ou UD</i>	3,35E+02	5,09E+01	2,02E+01	4,77E+00	4,11E+02	0,00E+00
Toxicité humaine, effets cancérogènes <i>CTUh / UF ou UD</i>	1,81E-07	1,18E-07	1,31E-08	1,08E-08	3,22E-07	0,00E+00
Toxicité humaine, effets non cancérogènes <i>CTUh / UF ou UD</i>	2,41E-07	1,46E-07	2,72E-08	1,28E-08	4,27E-07	0,00E+00
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF ou UD</i>	2,98E+03	1,43E+02	3,76E+01	3,06E+01	3,19E+03	0,00E+00

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Consommation des ressources						
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF ou UD	5,57E+02	4,01E+00	1,32E+01	3,97E-01	5,75E+02	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF ou UD	9,35E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,35E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF ou UD	5,67E+02	4,01E+00	1,32E+01	3,97E-01	5,84E+02	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF ou UD	9,43E+02	2,03E+01	1,41E+01	2,19E+00	9,80E+02	0,00E+00

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Consommation des ressources						
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - <i>MJ/UF ou UD</i>	5,34E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,34E-01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - <i>MJ/UF ou UD</i>	9,44E+02	2,03E+01	1,41E+01	2,19E+00	9,80E+02	0,00E+00
Utilisation de matière secondaire - <i>kg/UF ou UD</i>	8,24E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,24E-01	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce - <i>m³/UF ou UD</i>	3,07E-01	3,33E-02	7,22E-02	1,30E-02	4,25E-01	0,00E+00

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Catégories de déchets						
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UF ou UD</i>	1,91E-03	1,58E-03	5,55E-04	1,83E-04	4,23E-03	0,00E+00
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UF ou UD</i>	9,61E+00	1,75E+01	1,59E-01	6,68E+01	9,41E+01	0,00E+00
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UF ou UD</i>	3,23E-04	7,52E-05	3,89E-05	7,26E-06	4,45E-04	0,00E+00
Composants destiné à la réutilisation - <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage - <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	1,35E+01	0,00E+00	0,00E+00	1,35E+01	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - <i>kg/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Electrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF ou UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

6. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT L'ETAPE D'UTILISATION

6.1. Air intérieur

COV et formaldéhyde

Le produit n'est pas concerné par étiquetage selon l'arrête du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

L'entreprise CONSTRUPLAS S.L.U. a demandé à la Fondation Tecnalía R&I de réaliser des essais d'émission de composés organiques volatils (COV) du produit « Receveur de douche Akron ». Le rapport n° 097151 de Tecnalía établit la classification A+ (très faibles émissions) selon le décret français n° 2011-321 du 23 mars 2011.



Résistance au développement des croissances fongiques

Aucun essai concernant Résistance au développement des croissances fongiques n'a été réalisé.

Emissions radioactives

Aucun essai n'a été réalisé.

6.2. Sol et eau

Sol

Aucun essai n'a été réalisé.

Eau

Aucun essai n'a été réalisé.

7. CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Aucune performance de confort hygrothermique revendiquée.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Aucune performance de confort hygrothermique revendiquée.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Aucune performance de confort hygrothermique revendiquée.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Aucune performance de confort hygrothermique revendiquée.

8. REFERENCES

1. ISO 14020 :2000 : Environmental labels and declarations — General principles
2. ISO 14025 :2006, Environmental labels and declarations — Type III environmental declarations — Principles and procedures (2010).
3. ISO 14044 :2006, Environmental management — Life cycle assessment — Principles and framework (2006)
4. UNE-EN 15804 :2012+A2:2019/AC:2021 – Environmental Product Declarations — Core rules for the product category of construction products (2021).
5. Decree no. 2021-1674 of 16 December 2021 on the environmental declaration of construction and decoration products and electrical, electronic and HVAC equipment
6. Order of 14 December 2021 on the environmental declaration of products intended for use in building works and on the environmental declaration of products used to calculate the environmental performance of buildings
7. Order of 20 October 2022 amending the order of 14 December 2021 on the environmental declaration of products intended for use in building works and on the environmental declaration of products used to calculate the environmental performance of buildings
8. Order of 14 December 2021 on the verification by an independent third party of the environmental declarations of products intended for use in building works and of the environmental declarations of products used to calculate the environmental performance of buildings
9. ACV AKRON (2024). Versión 1.0.
10. Règlement du programme de vérification INIES (Décembre 2024)